

## Difficultés financières de la Cnamgs

# Est-ce la fin de la prise en charge des Gabonais économiquement faibles ?

**Beaucoup se posent cette question, au regard des difficultés dont on dit que cette structure fait face depuis quelque temps. Notamment avec le refus de nombre de structures qui y sont affiliées, de satisfaire les ayants-droits.**

**L**a CNAMGS, présentée comme porteur d'espoir dans la prise en charge des Gabonais, notamment ceux désignés sous le vocable d'économiquement faibles – d'ailleurs les émergents n'arrêtaient plus d'en faire un acquis phare durant leur campagne, quand bien même elle ne figure pas dans l'offre de 2009 – semble au bord de l'essoufflement.

Alors que des allocations familiales de leur étaient octroyées, mais depuis bientôt

deux ans, les mères de familles attendent désespérément leur fortune – 4000 FCFA trimestriel par enfant. Une situation qui commence à créer des grincements de dents auprès de certains salariés du privé et du public, assurés à la CNAMGS. Dont les salaires sont ponctionnés chaque mois, sans trop savoir pour quel usage.

Par ailleurs, accusée ne par honorer ses créances, nombre de pharmacies et structures sanitaires rechignent à prendre les cas CNAMGS. Quand c'est fait, ces assurés sont reçus les derniers, après avoir patienté des heures durant.

Mais il semble que cette situation est le fruit d'une mauvaise gestion. Parce que l'on n'arrive pas à s'expliquer que la



CNAMGS, qui engrange un budget colossal et fixe, sinon en hausse, puisse avoir des problèmes de cette nature. Car, outre les taux prélevés aux salariés selon la catégorie ou l'échelon, la structure bénéficie d'une redevance obligatoire à l'assurance maladie, provenant des maisons de téléphonies mobile à hauteur de 10% de leur chiffre d'affaire. Mais également des prélèvements des sociétés de transfert d'argent qui reversent 1,5% des transferts à l'étranger, hors CEMAC. Ce qui représente une enveloppe qui dépasse les 40 milliards de nos francs.

Par an.

Au lieu de s'extasier sur l'apport de la CNAMGS, alors que les assurés éprouvent toutes les peines du monde, les dirigeants gagneraient à la restructurer, en fixant des orientations précises. Parce que telles que les choses se dessinent, cette assurance maladie va à vau-l'eau. Au grand désarroi de ceux qui y voyaient une sortie de l'ornière.

ADN

### Construction des structures et infrastructures

## Le Haut-Ogooué serait-elle une province à part ?

**En sept ans, les filles et fils de cette province disent n'avoir rien reçu**

